

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 8

Artikel: Quelques mots sur la leçon de lecture courante
Autor: Berset, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

française, de respecter l'orthographe étymologique là où elle est et quand elle est étymologique réellement; tenant compte des réclamations très légitimes des artistes littéraires concernant la physionomie des mots, quand cette physionomie est consacrée par la manière dont les grands écrivains les ont écrits, l'Académie, du rapport de la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe, a rejeté ce qui suit et accepté ce qui suit: (A suivre.)

Quelques mots sur la leçon de lecture courante

Une leçon de lecture offre toujours quelque difficulté, particulièrement s'il s'agit d'étudier un chapitre en vers. Parmi les divers buts à atteindre dans ce genre de leçons, nous en trouvons deux d'essentiels: la compréhension claire du texte et son interprétation convenable au moyen de la lecture. Mais remarquons-le, nous ne lisons bien que des sujets qui nous sont familiers et les textes dont nous connaissons nettement la signification. Nous hésitons aussitôt que le mot à déchiffrer nous est inconnu ou que le sens de la phrase présente quelque obscurité. C'est pourquoi, pour faciliter la lecture d'un chapitre nouveau, il faut en donner à l'enfant une première idée au moyen d'un entretien préalable; puis, dans une première lecture, lui fournir les explications nécessaires sur les termes encore trop peu ou pas du tout connus.

L'entretien préalable consiste dans une leçon de choses s'il s'agit d'un sujet de sciences naturelles, d'une description ou d'une dissertation, et dans un exposé succinct s'il s'agit d'une narration. La leçon de choses se donne en général en dehors de la leçon de lecture, tandis que la narration précède immédiatement celle-ci.

Pour faciliter la compréhension du texte, il est de toute nécessité que le maître lise une première fois le morceau avec tout le talent dont il est capable. Cette *lecture modèle* est de la plus haute importance. Si elle est bien soignée, elle intéressera vivement les élèves et les entraînera à déployer tous leurs efforts pour imiter la lecture du maître. Elle doit faire comprendre le morceau dans son ensemble et dans ses détails. Il y a des passages que l'on ne peut facilement faire saisir par des explications et qui deviennent clairs, grâce au talent du lecteur. C'est la lecture du maître bien mieux que ses explications qui fera ressortir les sentiments exprimés et les beautés littéraires. Ainsi, que l'instituteur s'efforce par des exercices soignés d'acquiescer lui-même une bonne lecture. En suivant ses directions, les enfants ne tarderont pas à devenir habiles à leur tour.

Viendra ensuite la lecture faite par les élèves en vue de l'explication des termes nouveaux et des expressions difficiles. C'est la partie la plus importante de la leçon de lecture, mais c'est aussi la plus délicate et la plus épineuse. Elle forme pour ainsi dire le nœud de la leçon. Dans ce travail, il est facile de s'égarer, d'être obscur et ennuyeux. Oh ! cette explication des termes, comme elle fait suer quelquefois ! Le texte peut être abstrait et au-dessus de la force moyenne du cours ; alors il est bien difficile de réussir quelque adresse qu'on déploie, et la leçon n'en reste pas moins une corvée pour l'instituteur et les enfants. Heureusement ces morceaux savants, écrits non pour de jeunes élèves, mais pour des hommes tendent à disparaître de nos manuels ; quant à ceux qui pourraient s'y rencontrer encore, il sera plus sage de les omettre. Il peut se faire aussi malheureusement que le maître, pour une raison ou pour une autre, n'ait pas suffisamment préparé sa tâche. Alors l'explication traîne en longueur et reste dans le vague. Une bonne explication ne s'improvise point ; il faut l'arrêter d'avance, s'assurer qu'on a bien saisi soi-même la vraie signification de l'ensemble du morceau et de toutes ses parties.

Les élèves les plus forts lisent en premier lieu, et la lecture se déroule par étapes plus ou moins longues, phrases ou courts alinéas, selon la difficulté du morceau et la force relative des enfants. L'essentiel est de faire alterner à de courts intervalles la lecture et l'explication des termes. Rien de plus fastidieux que ces longues et rares lectures suivies d'explications interminables. L'enfant affectionne la variété ne l'oublions pas. Selon l'allure qu'on lui imprime, la leçon de lecture peut devenir d'un intérêt captivant ou d'une lourdeur écrasante. Après chaque lecture partielle, un élève en donne librement le compte rendu ; ou, si la tâche est trop difficile, les enfants se contentent de répondre aux questions du maître. Pour l'explication des mots, il faut avoir soin de ne jamais isoler le terme à étudier, mais de l'envisager dans le membre de phrase où il figure et dans le rôle qu'il remplit. C'est bien rare alors que des questions adroites posées sur le contexte ne fassent pas ressortir la signification du terme. Ce procédé est naturel, il n'isole pas l'idée, mais la considère dans ses rapports avec celles qui s'y rattachent ; les unes éclairent les autres, et ce travail de la pensée soutient l'intérêt de la leçon.

Il faut bien se garder d'engager un dialogue entre le maître et l'élève qui vient de lire. Les interrogations s'adressent à tout le cours, ce qui augmente l'intensité du travail par l'intérêt et l'émulation que l'on fait naître. Souvent l'intuition est le moyen le plus direct de se faire comprendre ; un objet, une gravure, un croquis tracé en quelques coups de craie en disent plus que de longues et vagues explications verbales. On peut procéder également, selon le cas, par décomposition, synonymie, exemple, opposition, comparaison, classification, description et

par appel aux souvenirs des enfants. Pour l'explication d'une phrase, il est souvent nécessaire de rétablir l'ordre grammatical; d'autrefois, on doit décomposer la phrase, isoler les propositions et les envisager séparément. Un excellent moyen d'explication consiste à donner à l'enfant *l'idée* sous une autre forme et à lui faire trouver dans le texte lu le mot ou l'expression qui la rend. Il faut en résumé expliquer avec simplicité et clarté, sans entrer dans des détails insignifiants. Puis, toutes les idées n'ont pas la même importance dans un chapitre de lecture. Il faut savoir s'appesantir sur les passages qui ont une réelle valeur éducative ou utilitaire, et passer rapidement, par contre, sur les points secondaires. Les questions qui exigent des définitions formeront l'exception et ne rouleront que sur des termes suffisamment connus que l'on se propose simplement de préciser.

(A suivre.)

M. BERSSET.

Bilan historique et géographique de l'Europe en 1904

(Suite.)

Angleterre. — En sens contraire, le gouvernement anglais continue ses efforts pour la pacification religieuse, en accordant ses subsides aux écoles catholiques, même dans les colonies, en autorisant les processions à Londres, en permettant au cardinal Vanutelli, légat du Saint-Siège, un voyage triomphal en Irlande, à l'occasion de la consécration de la cathédrale d'Armagh, et en multipliant ses relations avec l'épiscopat catholique.

Le grand explorateur africain, *Stanley*, devenu sir Henry Stanley, membre de la Chambre des Communes depuis 1895, est mort à Londres, le 10 mai 1904, à l'âge de 63 ans. Ses funérailles à Westminster furent splendides : le peuple, comme les plus hauts personnages, tenant à reconnaître en lui l'une des illustrations du monde colonial. Il fut, en effet, l'explorateur dont les découvertes, en Afrique centrale et sur le Congo, ont eu les plus grandes conséquences pour l'avenir du « Continent noir », par l'établissement non seulement de l'Etat du Congo, mais encore de toutes les colonies européennes qui ont suivi.

On sait qu'après vingt ans de travaux en Afrique, de 1871 à 1890, Stanley s'était retiré en Angleterre où il épousa une personne distinguée, miss Tenant, et adopta pour fils un jeune orphelin, en souvenir sans doute de ce qu'il avait été jadis lui-même. Il vivait paisiblement avec eux, occupé à des publications spéciales, tout en suivant assidûment les questions coloniales de la Chambre, qui, plusieurs fois, entendit sa parole autorisée.

Dans l'ordre matériel, signalons l'adoption par la Chambre des Lords du système métrique, dont l'application se ferait dès 1906. Lord Kelvin cite, à ce propos, une lettre de James Watt,